

**Appel à candidatures pour siéger
en qualité de personnalité extérieure choisie à titre personnel en raison de leur
compétence au
Conseil Scientifique de l'Université Paris-Dauphine**

Des élections sont organisées le 22 novembre 2016 pour renouveler les membres du Conseil Scientifique de l'Université Paris-Dauphine (CS).

Le CS de l'Université Paris-Dauphine comprend 24 membres dont :

- 10 Professeurs et personnels assimilés,
- 3 Autres personnels habilités à diriger des recherches n'appartenant pas à la catégorie précédente,
- 4 Personnels docteurs n'appartenant pas à la catégorie précédente,
- 3 Ingénieurs d'études ou de recherche, en exercice dans l'établissement ne relevant pas du collège précédent,
- 3 Etudiants inscrits en doctorat,
- **1 personnalité qualifiée extérieure à l'établissement,**

L'Université Paris-Dauphine lance un appel à candidatures pour les 6 personnalités extérieures choisies à titre personnel en raison de leur compétence, appelées à siéger au sein du conseil scientifique.

Les candidatures doivent être :

- déposées à la Direction Générale des Services de l'Université Paris-Dauphine, place du Maréchal de Lattre de Tassigny, Paris 16^{ème}, 4^{ème} étage, bureau C 408

Ou

- envoyées par courriel à l'adresse suivante : (dgs@dauphine.fr)

Pour être recevables, les candidatures doivent obligatoirement comprendre :

- un curriculum vitae,
- une déclaration de candidature dûment remplie et signée (cf. formulaire)
- une lettre d'intention

Ouverture de l'appel à candidatures : 2 novembre 2016

Date limite de réception des candidatures : 22 novembre 2016, à minuit

Election : jeudi 1^{er} décembre 2016